

**Contrat de territoire
« Eau et Climat »**

**CONTRAT DU GRAND MORIN
ET DE SES AFFLUENTS**

2020 – 2024

SOMMAIRE

TITRE 1 – OBJET DU CONTRAT	5
<i>Article 1 - Territoire concerné et enjeux eau associés.....</i>	<i>5</i>
<i>Article 2 – Contenu du programme d’actions</i>	<i>5</i>
<i>Article 3 – Durée du contrat.....</i>	<i>6</i>
TITRE 2 - ENGAGEMENTS DES PARTIES	7
<i>Article 4 - Engagements de l'Agence.....</i>	<i>7</i>
<i>Article 5 – Engagements de la STRUCTURE PORTEUSE DU CONTRAT.....</i>	<i>7</i>
<i>Article 6 - Engagements des MAITRES D’OUVRAGE.....</i>	<i>8</i>
<i>Article 7 - Engagements des CO-FINANCEURS autres que l'Agence.....</i>	<i>8</i>
TITRE 3 - MODALITES DE FONCTIONNEMENT, DE SUIVI, DE REVISION ET DE RESILIATION DU CONTRAT	9
<i>Article 8 - Pilotage.....</i>	<i>9</i>
<i>Article 9 – Animation (option)</i>	<i>9</i>
<i>Article 10 – Modalités de suivi.....</i>	<i>10</i>
<i>Article 11 – Modalités de révision et de résiliation du contrat.....</i>	<i>10</i>
ANNEXE 1 - TERRITOIRE CONCERNE ET ENJEUX EAU ET CLIMAT ASSOCIES DU CONTRAT DU GRAND MORIN ET DE SES AFFLUENTS 2020-2024.....	12
ANNEXE 2 - INTERCOMMUNALITES ET COMMUNES DU TERRITOIRE	12
ANNEXE 3 - MASSES D'EAU, OBJECTIFS D'ETAT ET ENJEUX ASSOCIES	12
ANNEXE 4 - PROGRAMME D' ACTIONS	12
ANNEXE 5 - SYNTHESE FINANCIERE PAR ENJEUX ET ACTIONS	12
ANNEXE 6 – INDICATEURS DE SUIVI	12
ANNEXE 7 – ENGAGEMENT DES MAITRES D’OUVRAGE DANS LA STRATEGIE D’ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DU BASSIN SEINE NORMANDIE.....	12
ANNEXE 8 - LISTE DES ACTIONS PRIORITAIRES "EAU ET CLIMAT"	12

Le 11^e programme de l'agence de l'eau Seine Normandie, « eau et climat », qui engage la période 2019-2024, vise à encourager les acteurs à adapter dès maintenant leurs pratiques aux conséquences du changement climatique, pour mieux résister à ses effets, qui sont maintenant certains.

La politique contractuelle du programme « eau et climat » 2019-2024 » de l'agence de l'eau Seine-Normandie constitue un élément important de ce programme pour mobiliser les acteurs dans les territoires à enjeux eau et biodiversité, les plus exposés aux conséquences du changement climatique du fait de problèmes de qualité ou de quantité d'eau préexistants et répondre aux défis de l'adaptation au changement climatique.

Elle se décline notamment par la mise en œuvre de contrats de territoire eau et climat. Ces contrats visent à obtenir, en priorité sur des territoires à enjeux « eau et climat » (bassin versant, aire d'alimentation de captage...), la mobilisation de maîtres d'ouvrage autour d'un programme d'actions prioritaires et efficaces pour la préservation des ressources en eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique. Ils sont élaborés sur la base d'un diagnostic complet et cohérent du territoire, partagé par l'ensemble des acteurs concernés, qui démontre l'opportunité de mettre en place un contrat « eau et climat ».

Le présent contrat du Grand Morin et de ses affluents 2020-2024 définit les actions prioritaires à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux de protection et de restauration des milieux aquatiques en vue d'atteindre les objectifs de bon état des cours d'eau et la restauration des zones humides ainsi que de prévention des inondations sur le territoire du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SMAGE) des Deux Morin.

Les principales actions de la thématique assainissement ont déjà été réalisées. D'autre part, la thématique de la protection de la ressource en eau souterraine est déjà traité dans le CTEC « Protection des ressources en eau de l'est seine-et-marnais ».

Ce contrat est un outil de programmation pluriannuel qui engage les parties sur les enjeux eau de leur territoire.

Le maître d'ouvrage s'engage à mettre en œuvre au moins trois actions particulièrement pertinentes pour l'adaptation au changement climatique, au regard de ces enjeux et au moins une action de sensibilisation sur les thématiques eau/biodiversité/climat.

De son côté, l'agence s'engage à financer prioritairement les actions inscrites au contrat, dans la limite de ses contraintes budgétaires.

La conduite de ces actions nécessite la mise en place d'une organisation et la mobilisation de moyens qui font l'objet du présent contrat.

ETABLI ENTRE

L'agence de l'eau Seine-Normandie, établissement public à caractère administratif de l'Etat, créée par l'article L. 213-8-1 du code de l'environnement, inscrit à l'INSEE sous le numéro 18 750 009 500 026, représentée par sa directrice générale, dénommée ci-après "l'Agence".

Et

Syndicat mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Deux Morin, SMAGE des Deux Morin, inscrit à l'INSEE sous le numéro 20007803800011, représenté par son Président, approuvant le contrat par délibération du 14/09/2020 et autorisant son exécutif à signer le contrat – ci-dénommée « Structure porteuse du contrat » et « Maître d'ouvrage ».

Vu le code de l'environnement,

Vu le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Seine-Normandie et le programme de mesures en vigueur,

Vu le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des deux Morin approuvé par arrêté inter-préfectoral n°2016 DCSE SAGE 01 des Préfets de Seine-et-Marne, de la Marne et de l'Aisne,

Vu l'avis du Président de la Commission Locale de l'Eau en date du 10/08/2020,

Vu le 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Seine-Normandie,

Vu la délibération n° CA 18-45 du conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie en date du 20 novembre 2018 approuvant le contrat de territoire « eau et climat » type et l'avis de la commission des aides du 23 septembre 2020,

Vu la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie approuvée par le comité de bassin le 8 décembre 2016,

Vu le diagnostic du territoire pour l'élaboration du SAGE des deux Morin, vu l'étude de prélocalisation des zones humides sur le territoire des deux Morin, vu les différentes études de restauration de la continuité écologique menées par les anciens syndicats du Grand Morin, vu le Document d'Objectif du site Natura 2000 « Rivière du Vannetin ». *Vu l'étude de labellisation du syndicat en EPAGE en cours d'instruction dans les instances du comité de bassin,*

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

TITRE 1 – OBJET DU CONTRAT

L'objectif du contrat est d'adapter le territoire aux changements climatiques et doit viser à l'atteinte du bon état des eaux et la préservation de la ressource en eau et le respect de la biodiversité.

Article 1 - Territoire concerné et enjeux eau associés

Le présent contrat s'applique au territoire du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SMAGE) des Deux Morin et figurant en annexe 1.

Les grands enjeux liés à l'eau, la biodiversité et à l'adaptation au changement climatique de ce territoire sont :

- **Enjeux 1. La protection et la restauration des milieux aquatiques ou humides**
- **Enjeux 2. La prévention des inondations**
- *Enjeux 3. La Sensibilisation et l'information auprès des élus, du monde agricole et des riverains*

Les enjeux liés à chaque masse d'eau sont précisés en annexe 3.

Article 2 – Contenu du programme d'actions

Le contenu du présent contrat s'attache à répondre aux enjeux de la politique de l'eau et la biodiversité durable associés au territoire dans le cadre des orientations du SDAGE Seine-Normandie et de la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie.

Le programme retenu par les parties est ainsi constitué des principaux axes d'intervention suivants :

- **Enjeu 1. La protection et la restauration des milieux aquatiques ou humides**
 - Action 1.1. Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie pour la restauration des affluents et des zones humides
 - **Action 1.2. La restauration de la continuité écologique longitudinale et latérale des milieux aquatiques**
 - **Action 1.3. La restauration de l'hydromorphologie des cours d'eau**
- **Enjeu 2. La prévention des inondations**
 - **Action 2.1. La participation à l'élaboration puis à la mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations de l'Unité Hydrographique Morins**
 - **Action 2.2. La préservation et la restauration des zones humides et des zones naturelles d'expansion de crues**

- **Action 2.3. La mise en œuvre du programme de prévention des ruissellements et d'érosion des sols qui découle de l'étude de ruissellement menée sur les deux Morin**
- *Enjeu 3. Sensibiliser et informer*
 - *Action 3.1. Sensibiliser et informer (journée des élus, articles de sensibilisation...)*
 - *Action 3.1. Participer à l'aménagement durable du territoire (participation à l'animation du SAGE, des PCAET etc.)*

Le programme d'actions est détaillé en annexe 4 et la synthèse financière par enjeu et par action est détaillée en annexe 5.

Le montant prévisionnel des actions de ce contrat est estimé à 9 831 450,00 € H.T.

Article 3 – Durée du contrat

Le programme d'actions à réaliser couvre la période 2020-2024, soit une durée de cinq (5) ans.

TITRE 2 - ENGAGEMENTS DES PARTIES

Les parties s'engagent à œuvrer à la bonne réalisation du programme d'actions selon le calendrier affiché.

Article 4 - Engagements de l'Agence

L'Agence s'engage à étudier, de manière prioritaire par rapport aux autres dossiers analogues mais dans le cadre normal de ses processus de décision, les dossiers relevant du programme d'actions du présent contrat dès lors que les engagements des autres signataires définis à l'article 5 et 6 sont respectés.

Les aides financières de l'Agence s'effectuent selon les règles du programme en vigueur au moment de leur attribution et dans la limite des contraintes budgétaires de l'Agence.

Pour les dossiers de restauration de la continuité écologique relevant du présent contrat, les aides à la suppression d'obstacles à la libre circulation pourront être portées à 90 % au lieu de 80 %.

Cette bonification s'applique à toutes les opérations inscrites au contrat, sans que le maître d'ouvrage soit obligatoirement signataire du contrat. (plan de reprise)

Article 5 – Engagements de la STRUCTURE PORTEUSE DU CONTRAT

La STRUCTURE PORTEUSE DU CONTRAT s'engage à :

- réaliser les actions inscrites au contrat conformément aux termes de la programmation définie à l'article 2 et son annexe 2 ;
- réaliser en particulier les actions « eau, biodiversité et climat » et de sensibilisation des acteurs pour respecter les conditions du 11^e programme pour la mise en place d'un contrat ;
- signer la charte d'engagement à la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie (signée le 12/03/2020) ;
- assurer les missions de pilotage définies à l'article 8 ;

et le cas échéant à :

- assurer les missions d'animation du contrat définies à l'article 9 ;
- permettre que les animateurs bénéficient de l'appui technique de l'agence de l'eau, et participent aux sessions d'échange et d'information que l'Agence peut organiser ;
- ce que les missions d'animation ne soient pas interrompues pendant une période de plus de 4 mois consécutifs.

Article 6 - Engagements des MAITRES D'OUVRAGE

LES MAITRES D'OUVRAGE signataires s'engagent à :

- réaliser les actions inscrites au contrat et conformément aux termes de la programmation définie à l'article 2 et son annexe 2 ;
- informer la structure porteuse du contrat de l'avancement de ces actions ;
- signer la charte d'engagement à la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie (signée le 12/03/2020).

Article 7 - Engagements des CO-FINANCEURS autres que l'Agence

Sans objet.

TITRE 3 - MODALITES DE FONCTIONNEMENT, DE SUIVI, DE REVISION ET DE RESILIATION DU CONTRAT

Article 8 - Pilotage

La STRUCTURE PORTEUSE DU CONTRAT est chargée du pilotage du contrat. Elle assure les fonctions suivantes :

- coordonner l'application du contrat avec un souci de gestion concertée et durable,
- suivre en continu les échéanciers de réalisation des actions programmées,
- envoyer à l'Agence chaque année un tableau d'avancement des actions,
- envoyer en fin de contrat un rapport technique et financier détaillé qui permette l'évaluation de ce contrat avant la fin du mois de mars suivant la fin du contrat,
- s'assurer de la communication continue sur la réalisation des actions,
- mettre en place et présider un comité de pilotage composé des représentants des signataires du présent contrat,
- réunir annuellement le comité de pilotage, ainsi qu'en cas de non-respect des échéances prévues à l'article 2.

Le cas échéant :

- assure la coordination des animations associées.

Le comité de pilotage est un organe de concertation et de coordination pour la mise en œuvre du programme d'actions et le cas échéant des animations associées. Il traite notamment des éventuels projets d'avenant et de résiliation du contrat en cas de non-respect des échéances prévues. Le président transmet les éléments constituant l'ordre du jour au moins 15 jours avant la date de la réunion.

L'avis du comité de pilotage ne s'impose ni à l'Agence, ni aux autres financeurs dans leurs choix d'éligibilité à leurs aides financières.

Article 9 – Animation

Compte-tenu des enjeux et problématiques du territoire, l'animation du contrat est assurée par 1 animateur zone humide et 1 animateur restauration de la continuité, soit un total de 2 ETP.

Les animateurs du contrat assurent les missions générales suivantes :

- actions de sensibilisation et de communication, et émergence/ réalisation des projets prévus au contrat,
- information continue des partenaires du contrat sur l'état d'avancement des actions programmées,
- secrétariat du comité de pilotage,
- rédaction du tableau d'avancement annuel et en fin de contrat du bilan pluriannuel, conformément aux modèles définis par l'Agence.

Selon la thématique qu'ils animent, ils assurent surtout les missions ci-dessous.

Animateur Zone Humide :

- Faire émerger des études de restauration de zone humide / zone naturelle d'expansion de crue en lien avec le Programme d'Action de Prévention des Inondations,
- Animer les études de restauration de zone humide / zone naturelle d'expansion de crue en lien avec le Programme d'Action de Prévention des Inondations,
- Suivre les travaux de de restauration de zone humide / zone naturelle d'expansion de crue en lien avec le Programme d'Action de Prévention des Inondations.

Animateur Restauration de la Continuité Écologique :

- Faire émerger des études de restauration de continuité écologique,
- Animer les études de restauration de continuité écologique,
- Suivre les travaux de restauration de continuité écologique.

L'animation du contrat est placée sous l'autorité hiérarchique du président du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux des deux Morin qui en assure et en assume le recrutement.

Les missions prioritaires et spécifiques de l'animation du contrat et des animations thématiques rattachées au contrat de territoire ainsi que les modalités de mises en œuvre de ces animations sont précisées dans les conventions pluriannuelles d'aides dédiées.

Article 10 – Modalités de suivi

En complément des modalités de suivi précitées à l'article 8, des indicateurs sont définis pour le suivi du programme d'actions et son évaluation. Ces indicateurs sont définis dans l'annexe 3.

Article 11 – Modalités de révision et de résiliation du contrat

➤ Modalités de révision

Le présent contrat peut faire l'objet d'avenants après consultation des membres du comité de pilotage, en cas de changements majeurs (périmètre du contrat, programme prévisionnel d'actions, nouveaux signataires).

L'accord de l'ensemble des parties est requis. Pour ce faire, la structure porteuse du contrat envoie le projet d'avenant par mail ou à défaut par courrier (avec accusé de réception) à chaque partie.

Après réception de la proposition, chaque partie doit donner son avis dans un délai de 1 mois. A l'expiration de ce délai, le silence d'une partie vaut acceptation implicite de l'avenant.

➤ Modalités de résiliation

A l'initiative de l'Agence, d'un autre financeur ou de la STRUCTURE PORTEUSE DU CONTRAT, le contrat peut être résilié dans les cas suivants :

- un engagement des parties prévu aux articles 4 à 7 n'est pas respecté
- à mi-parcours (soit le 31 décembre 2022) s'il n'y a pas :
 - engagement d'au minimum 40% de la masse financière des actions du programme, soit 3 932 580 € H.T.
 - et engagement d'au moins deux actions prioritaires « eau et climat ».

La structure à l'initiative de la résiliation doit au préalable avoir fait une demande écrite de réaliser l'engagement défaillant aux parties du contrat concernées avec information à l'ensemble des autres signataires.

Si aucune action n'est engagée dans un délai de 3 mois après la réception de la mise en demeure, la résiliation pourra être prononcée.

La résiliation peut être partielle et concerner l'un des signataires qui ne respecterait pas les engagements du contrat.

En 2 exemplaires comprenant 13 pages recto et les annexes suivantes, parties intégrantes et indissociables du contrat.

- Annexe 1 : Territoire concerné et enjeux eau et climat associés du contrat du Grand Morin et de ses affluents 2020 - 2024
- Annexe 2 : Intercommunalités et communes du territoire
- Annexe 3 : Masses d'eau, objectifs et enjeux associés
- Annexe 4 : Programme d'actions
- Annexe 5 : Synthèse financière par enjeux et actions
- Annexe 6 : Indicateurs et suivi d'évaluation.
- Annexe 7 : Engagement des maîtres d'ouvrage dans la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie
- Annexe 8 : Liste des actions prioritaires « Eau et Climat »

Philippe DE VESTELE

Président du SMAGE des 2 Morin



Le 09/11/20 à Nanterre

Patricia BLANC

Directrice générale de l'Agence
de l'eau Seine-Normandie



Le 09/11/20 à Nanterre

Annexes du contrat de territoire « Eau et climat »

ANNEXE 1 - TERRITOIRE CONCERNE ET ENJEUX EAU ET CLIMAT ASSOCIES DU CONTRAT DU GRAND MORIN ET DE SES AFFLUENTS 2020-2024

ANNEXE 2 - INTERCOMMUNALITES ET COMMUNES DU TERRITOIRE

ANNEXE 3 - MASSES D'EAU, OBJECTIFS D'ETAT ET ENJEUX ASSOCIES

ANNEXE 4 - PROGRAMME D' ACTIONS

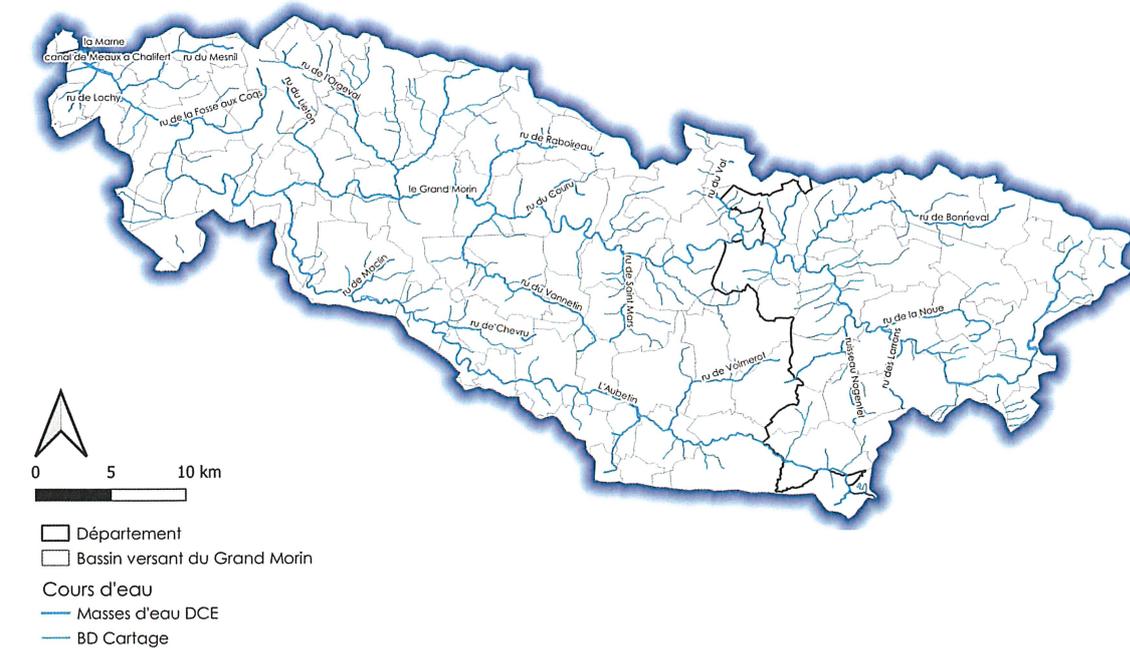
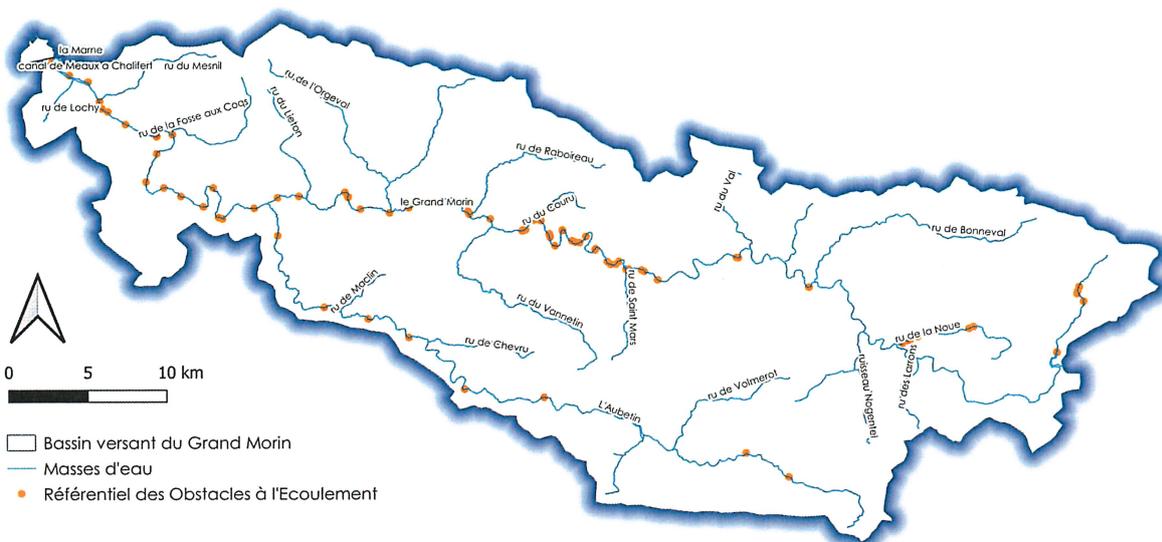
ANNEXE 5 - SYNTHESE FINANCIERE PAR ENJEUX ET ACTIONS

ANNEXE 6 – INDICATEURS DE SUIVI

ANNEXE 7 – ENGAGEMENT DES MAITRES D'OUVRAGE DANS LA STRATEGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DU BASSIN SEINE NORMANDIE

ANNEXE 8 - LISTE DES ACTIONS PRIORITAIRES "EAU ET CLIMAT"

CARTOGRAPHIE DU BASSIN VERSANT DU GRAND MORIN ET SES AFFLUENTS



ANNEXE 2 : INTERCOMMUNALITES ET COMMUNES DU TERRITOIRE

Codes INSEE	Communes	Département	Population	Nombre de communes
Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie (CACPB)				
77002	Amillis	77	825	38
77013	Aulnoy	77	365	
77042	Boissy-le-Châtel	77	3190	
77047	Bouleurs	77	1515	
77063	La Celle-sur-Morin	77	1334	
77070	Chailly-en-Brie	77	1490	
77106	Chauffry	77	1038	
77113	Chevru	77	1130	
77125	Condé-Sainte-Libiaire	77	1426	
77128	Couilly-Pont-aux-Dames	77	2208	
77130	Coulommies	77	419	
77131	Coulommiers	77	15270	
77141	Coutevroult	77	1091	
77142	Crécy-la-Chapelle	77	4472	
77151	Dagny	77	311	
77154	Dammartin-sur-Tigeaux	77	1059	
77176	Faremoutiers	77	2797	
77206	Giremoutiers	77	169	
77219	Guérard	77	2436	
77224	Hautefeuille	77	260	
77225	La Haute-Maison	77	312	
77238	Jouarre	77	4333	
77270	Maisoncelles-en-Brie	77	893	
77278	Marolles-en-Brie	77	405	
77281	Mauperthuis	77	491	
77320	Mouroux	77	5474	
77361	Pierre-Levéé	77	485	
77371	Pommeuse	77	2961	
77400	Saint-Augustin	77	1780	
77415	Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux	77	1280	
77433	Beauthuil-Saints	77	2096	
77443	Sancy	77	383	
77451	Signy-Signets	77	596	
77466	Tigeaux	77	383	
77469	Touquin	77	1236	
77484	Vaucourtois	77	252	
77521	Villiers-sur-Morin	77	1960	
77529	Voulangis	77	1558	
Codes INSEE	Communes	Département	Population	Nombre de communes
Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM)				
77049	Boutigny	77	884	4
77276	Mareuil-lès-Meaux	77	3017	
77382	Quincy-Voisins	77	5496	
77505	Villemareuil	77	416	
Codes INSEE	Communes	Département	Population	Nombre de communes

ANNEXE 2 : INTERCOMMUNALITES ET COMMUNES DU TERRITOIRE

Communauté d'Agglomération du Val d'Europe Agglomération (CAVEA)				
Codes INSEE	Communes	Département	Population	Nombre de communes
77018	Bailly-Romainvilliers	77	7625	8
77132	Coupvray	77	2866	
77171	Esbly	77	6263	
77268	Magny-le-Hongre	77	8507	
77315	Montry	77	2633	
77413	Saint-Germain-sur-Morin	77	3673	
77449	Serris	77	8930	
77508	Villeneuve-le-Comte	77	1882	
Communauté de Communes des deux Morin (CC2M)				
77030	Bellot	77	786	26
77093	La Chapelle-Moutils	77	444	
77097	Chartronges	77	299	
77116	Choisy-en-Brie	77	1398	
77162	Doze	77	1009	
77182	La Ferté-Gaucher	77	4875	
77240	Jouy-sur-Morin	77	2137	
77247	Lescherolles	77	486	
77250	Leudon-en-Brie	77	170	
77287	Meilleray	77	519	
77303	Montdauphin	77	248	
77304	Montenils	77	27	
77314	Montolivet	77	243	
77385	Rebais	77	2303	
77398	Sablonnières	77	723	
77402	Saint-Barthélemy	77	329	
77405	Saint-Cyr-sur-Morin	77	1973	
77406	Saint-Denis-lès-Rebais	77	976	
77411	Saint-Germain-sous-Doze	77	537	
77417	Saint-Léger	77	264	
77421	Saint-Mars-Vieux-Maisons	77	285	
77423	Saint-Martin-des-Champs	77	672	
77432	Saint-Rémy-la-Vanne	77	992	
77436	Saint-Siméon	77	909	
77472	La Trétoire	77	492	
77492	Verdelot	77	701	
Codes INSEE	Communes	Département	Population	Nombre de communes
Communauté de Communes du Provinois (CCP)				
77012	Augers-en-Brie	77	310	18
77020	Bannost-Villegagnon	77	678	
77032	Beton-Bazoches	77	910	
77033	Bezalles	77	256	
77036	Boisdon	77	143	
77066	Cerneux	77	326	
77080	Champcenest	77	217	
77134	Courchamp	77	157	
77137	Courtacon	77	261	
77197	Frétoy	77	173	

ANNEXE 2 : INTERCOMMUNALITES ET COMMUNES DU TERRITOIRE

77262	Louan-Villegruis-Fontaine	77	494	
77275	Les Marêts	77	153	
77301	Montceaux-lès-Provins	77	336	
77396	Rupéreau	77	102	
77424	Saint-Martin-du-Boschet	77	296	
77444	Sancy-lès-Provins	77	325	
77519	Villiers-Saint-Georges	77	1245	
77530	Voulton	77	329	
Codes INSEE	Communes	Département	Population	Nombre de communes
Communauté de Communes du Val Briard (CCVB)				
77144	Crèvecœur-en-Brie	77	399	3
77229	La Houssaye-en-Brie	77	1652	
77318	Mortcerf	77	1466	
Codes INSEE	Communes	Département	Population	Nombre de communes
Communauté de Communes Sézannes - Sud Ouest Marnais (CCSOM)				
51036	Barbonne-Fayel	51	506	25
51071	Bouchy-Saint-Genest	51	204	
51092	Broyes	51	366	
51116	Champguyon	51	274	
51137	Châtillon-sur-Morin	51	216	
51185	Courgivaux	51	329	
51233	Escardes	51	90	
51235	Les Essarts-lès-Sézanne	51	269	
51236	Les Essarts-le-Vicomte	51	144	
51237	Esternay	51	1941	
51258	La Forestière	51	234	
51306	Joiselle	51	102	
51313	Lachy	51	334	
51360	Le Meix-Saint-Epoing	51	274	
51369	Mœurs-Verdey	51	327	
51374	Mondement-Montgivrour	51	33	
51395	Nesle-la-Reposte	51	106	
51402	Neuvy	51	250	
51407	La Noue	51	406	
51459	Réveillon	51	108	
51473	Saint-Bon	51	116	
51526	Saudoy	51	371	
51535	Sézanne	51	5024	
51625	Villeneuve-la-Lionne	51	289	
51645	Vindey	51	125	
Codes INSEE	Communes	Département	Population	Nombre de communes
Communauté de communes de la Brie Champenoise (CCBC)				
51129	Charleville	51	254	10
51264	Le Gault-Soigny	51	551	
51359	Mécringes	51	203	
51380	Montmirail	51	3686	
51386	Morsains	51	135	
51460	Rieux	51	204	
51542	Soizy-aux-Bois	51	184	

ANNEXE 2 : INTERCOMMUNALITES ET COMMUNES DU TERRITOIRE

51579	Tréfols	51	164
51618	Le Vézier	51	196
51626	La Villeneuve-lès-Charleville	51	115
Total nombre de communes			132
Département 51			35
Département 77			97

Identification de la masse d'eau	Nom ME	Le Grand Morin de sa source au confluent de l'Aubetin (exclu)	Ru des Larrons
	Code ME	FRHR149	FRHR149-F6507000
	Longueur ME en km	89,5	5,9
Etat chimique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif (avec ubiquistes pour MESU)	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2015	2015
	Etat (EDL 2019)	Bon	Moyen
	Paramètres causes de dérogations	-	-
Etat écologique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2015	2015
	Etat (EDL 2019)	Moyen	Moyen
	Paramètres causes de dérogations	-	-
Etat quantitatif SDAGE 2016-2021/EDL AESN 2019	Objectif	-	-
	Délai atteinte objectif	-	-
	Etat (EDL 2019)	-	-
Diagnostic : enjeux et pressions	<p>Cours d'eau : 1ère catégorie piscicole de la source jusqu'à l'ancien ouvrage de Montblin et 2ème catégorie piscicole avec présence de frayères à Truite Fario et d'un grand migrateur (Anguille), 28 OH impactants.</p> <p>Zones Humides : Présence de zones humides à enjeu prioritaire (Saint-Martin-des-Champs, La Ferté-Gaucher, Jouy-sur-Morin, Chauffry, Coulommiers, Mouroux)</p> <p>Ruissellement-érosion : 21 arrêtés de catastrophes naturelles (1983-2018)</p> <p>Secteur agricole majoritaire avec présence de zones fortement urbanisées (secteurs La Ferté-Gaucher et Coulommiers)</p>	<p>Cours d'eau: 1ère catégorie piscicole.</p> <p>Zones Humides :Présence de zones humides à enjeu non prioritaire</p> <p>Ruissellement-érosion: -</p> <p>Secteur agricole majoritaire.</p>	
Enjeu 1. La protection et la restauration des milieux aquatiques ou humides	<p>Action 1.1 Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie de restauration de cours d'eau</p> <p>Action 1.2. Restauration Continuité Etude sur 18 OH dont 2 en liste 1 et 16 OH en liste 1 et 2.et travaux sur 5 OH en liste 1 et 2.</p> <p>Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau incluant la préservation des espèces et des habitats (Frayère TRF).</p>	<p>Action 1.1 Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie de restauration de cours d'eau</p> <p>Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau incluant la préservation des espèces et des habitats.</p>	
Enjeu 2. La prévention des inondations	<p>Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PAPI participation aux COPIIL du PAPI et réalisation d'au moins une action préconisée.</p> <p>Action 2.2. Préservation et restauration de ZH et ZEC Définition de leur état et quantification des secteurs à restaurer (PAPI). Restauration d'une ZEC et élaboration d'un programme d'entretien.</p> <p>Action 2.3. Mise en oeuvre de projet de ruissellement ruraux et d'érosion de sols : AVP, PRO et Travaux sur 1 sous-bassin complet</p>	<p>Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PAPI participation aux COPIIL du PAPI</p>	
Enjeu 3. Sensibiliser et informer	<p>Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'une journée de sensibilisation par an (thématique RCE, ZH etc.)</p> <p>Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en oeuvre des projets (ex : valorisation du bois coupé lors d'entretien).</p>	<p>Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'articles et de plaquettes de sensibilisation par thématique (Ripisylve, RCE, ZH etc.) pour sensibiliser les acteurs locaux du territoire</p> <p>Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en oeuvre des projets (ex : valorisation du bois coupé lors d'entretien).</p>	

Identification de la masse d'eau	Nom ME	Ru de la Noue	Ruisseau Nogentel
	Code ME	FRHR149-F6508000	FRHR149-F6509000
	Longueur ME en km	10	7,6
Etat chimique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif (avec ubiquistes pour MESU)	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2015	2015
	Etat (EDL 2019)	Bon	Bon
	Paramètres causes de dérogations	-	-
Etat écologique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2015	2015
	Etat (EDL 2019)	Moyen	Moyen
	Paramètres causes de dérogations	-	-
Etat quantitatif SDAGE 2016-2021/EDL AESN 2019	Objectif	-	-
	Délai atteinte objectif	-	-
	Etat (EDL 2019)	-	-
Diagnostic : enjeux et pressions	<p>Cours d'eau: 1ère catégorie piscicole, 7 OH dont 2 impactants.</p> <p>Zones Humides : Présence de zones humides à enjeu non prioritaire</p> <p>Ruissellement-érosion: 2 arrêts de catastrophes naturelles (1999-2016).</p> <p>Secteur agricole majoritaire.</p>	<p>Cours d'eau: 1ère catégorie piscicole.</p> <p>Zones Humides : Présence de zones humides à enjeu non prioritaire</p> <p>Ruissellement-érosion: -</p> <p>Secteur agricole majoritaire.</p>	
Enjeu 1. La protection et la restauration des milieux aquatiques ou humides	<p>Action 1.1 Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie de restauration de cours d'eau</p> <p>Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau incluant la préservation des espèces et des habitats.</p>	<p>Action 1.1 Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie de restauration de cours d'eau</p> <p>Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau, incluant la préservation des espèces et des habitats.</p>	
Enjeu 2. La prévention des inondations	Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PAPI participation aux COPIL du PAPI	Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PAPI participation aux COPIL du PAPI	
Enjeu 3. Sensibiliser et informer	<p>Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'articles et de plaquettes de sensibilisation par thématique (Ripisylve, RCE, ZH etc.) pour sensibiliser les acteurs locaux du territoire</p> <p>Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en oeuvre des projets (ex : valorisation du bois coupé lors d'entretien).</p>	<p>Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'articles et de plaquettes de sensibilisation par thématique (Ripisylve, RCE, ZH etc.) pour sensibiliser les acteurs locaux du territoire</p> <p>Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en oeuvre des projets (ex : valorisation du bois coupé lors d'entretien).</p>	

Identification de la masse d'eau	Nom ME	Ru de Bonneval	Cours d'eau du Menil Tartarin
	Code ME	FRHR149-F6517000	FRHR149-F6522000
	Longueur ME en km	19,3	4,9
Etat chimique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif (avec ubiquistes pour MESU)	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2015	2015
	Etat (EDL 2019)	Médiocre	Moyen
	Paramètres causes de dérogations		
Etat écologique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2027	2015
	Etat (EDL 2019)	Médiocre	Moyen
	Paramètres causes de dérogations	Hydrobiologie, nutriments, nitrates, pesticides	-
Etat quantitatif SDAGE 2016-2021/EDL AESN 2019	Objectif	-	-
	Délai atteinte objectif	-	-
	Etat (EDL 2019)	-	-
Diagnostic : enjeux et pressions	<p>Cours d'eau : 1ère catégorie piscicole avec présence de frayères à Truite Fario.</p> <p>Zones Humides : Présence de zones humides à enjeu non prioritaire</p> <p>Ruissellement-érosion : 5 arrêtés de catastrophes naturelles (1983-2018)</p> <p>Secteur agricole majoritaire.</p>	<p>Cours d'eau : 1ère catégorie piscicole.</p> <p>Zones Humides : Présence de zones humides à enjeu non prioritaire</p> <p>Ruissellement-érosion : 5 arrêtés de catastrophes naturelles (1983-2018)</p> <p>Secteur agricole majoritaire.</p>	
Enjeu 1. La protection et la restauration des milieux aquatiques ou humides	<p>Action 1.1 Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie de restauration de cours d'eau</p> <p>Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau, incluant la préservation des espèces et des habitats.</p>	<p>Action 1.1 Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie de restauration de cours d'eau</p> <p>Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau, incluant la préservation des espèces et des habitats.</p>	
Enjeu 2. La prévention des inondations	<p>Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PAPI participation aux COPIL du PAPI</p>	<p>Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PAPI participation aux COPIL du PAPI</p>	
Enjeu 3. Sensibiliser et informer	<p>Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'articles et de plaquettes de sensibilisation par thématique (Ripisylve, RCE, ZH etc.) pour sensibiliser les acteurs locaux du territoire notamment les agriculteurs pour l'usage des pesticides.</p> <p>Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en oeuvre des projets (ex : valorisation du bois coupé lors d'entretien).</p>	<p>Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'articles et de plaquettes de sensibilisation par thématique (Ripisylve, RCE, ZH etc.) pour sensibiliser les acteurs locaux du territoire</p> <p>Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en oeuvre des projets (ex : valorisation du bois coupé lors d'entretien).</p>	

Identification de la masse d'eau	Nom ME	Ru du Val	Ru de Saint-Mars
	Code ME	FRHR149-F6523000	FRHR149-F6533000
	Longueur ME en km	6,8	6,9
Etat chimique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif (avec ubiquistes pour MESU)	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2015	2015
	Etat (EDL 2019)	Médiocre	Moyen
	Paramètres causes de dérogations	-	-
Etat écologique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2015	2015
	Etat (EDL 2019)	Moyen	Moyen
	Paramètres causes de dérogations	-	-
Etat quantitatif SDAGE 2016-2021/EDL AESN 2019	Objectif	-	-
	Délai atteinte objectif	-	-
	Etat (EDL 2019)	-	-
Diagnostic : enjeux et pressions	<p>Cours d'eau : 1ère catégorie piscicole avec présence de frayères à Truite Fario.</p> <p>Zones Humides : Présence de zones humides à enjeu non prioritaire</p> <p>Ruissellement-érosion : 5 arrêtés de catastrophes naturelles (1983-2018)</p> <p>Secteur agricole majoritaire.</p>	<p>Cours d'eau: 1ère catégorie piscole</p> <p>Zones Humides : Présence de zones humides à enjeu non prioritaire</p> <p>Ruissellement-érosion: -</p> <p>Secteur agricole majoritaire.</p>	
Enjeu 1. La protection et la restauration des milieux aquatiques ou humides	<p>Action 1.1 Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie de restauration de cours d'eau</p> <p>Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau incluant la préservation des espèces et des habitats.</p> <p>Sur le sceteur du ru du Val, l'assainissement non collectif est en cours de réhabilitation par la commune de Meilleray (travaux en cours en 2020). Parallèlement, un SDA est en cours pour la mise aux normes du système d'assainissement de la commune.</p>	<p>Action 1.1 Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie de restauration de cours d'eau</p> <p>Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau incluant la préservation des espèces et des habitats.</p>	
Enjeu 2. La prévention des inondations	Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PAPI participation aux COPIL du PAPI	Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PAPI participation aux COPIL du PAPI	
Enjeu 3. Sensibiliser et informer	<p>Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'articles et de plaquettes de sensibilisation par thématique (Ripisylve, RCE, ZH etc.) pour sensibiliser les acteurs locaux du territoire</p> <p>Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en œuvre des projets (ex : valorisation du bois coupé lors d'entretien).</p>	<p>Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'articles et de plaquettes de sensibilisation par thématique (Ripisylve, RCE, ZH etc.) pour sensibiliser les acteurs locaux du territoire</p> <p>Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en œuvre des projets (ex : valorisation du bois coupé lors d'entretien).</p>	

Identification de la masse d'eau	Nom ME	Ru du Couru	Ru du Vannetin
	Code ME	FRHR149-F6535000	FRHR149-F6537000
	Longueur ME en km	4,5	18,6
Etat chimique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif (avec ubiquistes pour MESU)	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2015	2015
	Etat (EDL 2019)	Moyen	Moyen
	Paramètres causes de dérogations	-	-
Etat écologique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2015	2027
	Etat (EDL 2019)	Moyen	Moyen
	Paramètres causes de dérogations	-	Nutriments, nitrates, pesticides
Etat quantitatif SDAGE 2016-2021/EDL AESN 2019	Objectif	-	-
	Délai atteinte objectif	-	-
	Etat (EDL 2019)	-	-
Diagnostic : enjeux et pressions	<p>Cours d'eau: 2ème catégorie piscicole mais présence de frayères à Truite Fario et de reproduction de l'espèce, 4 OH impactants.</p> <p>Zones Humides : Présence de zones humides à enjeu non prioritaire</p> <p>Ruissellement-érosion: 2 arrêtés de catastrophes naturelles (1983-1989).</p> <p>Secteur forestier et agricole majoritaire.</p>	<p>Cours d'eau: 1ère catégorie piscicole, présence de 10 OH impactant.</p> <p>Zones Humides :Présence de zones humides à enjeu prioritaire (Choisy-en-Brie)</p> <p>Ruissellement-érosion: 7 arrêtés de catastrophes naturelles (1983-2018),</p> <p>Secteur agricole majoritaire.</p>	
Enjeu 1. La protection et la restauration des milieux aquatiques ou humides	<p>Action 1.1 Restauration continuité : études et travaux sur éventuellement 1 OH selon opportunités.</p> <p>Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau incluant la préservation des espèces et des habitats.</p>	<p>Action 1.1 Restauration continuité : Etude sur 8 OH</p> <p>Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau incluant la préservation des espèces et des habitats.</p>	
Enjeu 2. La prévention des inondations	Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PAPI participation aux COPIL du PAPI	Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PAPI participation aux COPIL du PAPI	
Enjeu 3. Sensibiliser et informer	<p>Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'articles et de plaquettes de sensibilisation par thématique (Ripisylve, RCE, ZH etc.) pour sensibiliser les acteurs locaux du territoire</p> <p>Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en oeuvre des projets (ex : valorisation du bois coupé lors d'entretien).</p>	<p>Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'articles et de plaquettes de sensibilisation par thématique (Ripisylve, RCE, ZH etc.) pour sensibiliser les acteurs locaux du territoire</p> <p>Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en oeuvre des projets (ex : valorisation du bois coupé lors d'entretien).</p>	

MESU

Identification de la masse d'eau	Nom ME	Ru de Raboireau	Ru de l'Orgeval
	Code ME	FRHR149-F6538000	FRHR149-F6540600
	Longueur ME en km	12,5	25,9
Etat chimique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif (avec ubiquestes pour MESU)	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2015	2015
	Etat (EDL 2019)	Médiocre	Médiocre
	Paramètres causes de dérogations	-	-
Etat écologique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2027	2027
	Etat (EDL 2019)	Moyen	Moyen
	Paramètres causes de dérogations	Hydrobiologie, métaux, nutriments, nitrates, pesticides	Nutriments, nitrates
Etat quantitatif SDAGE 2016-2021/EDL AESN 2019	Objectif	-	-
	Délai atteinte objectif	-	-
	Etat (EDL 2019)	-	-
Diagnostic : enjeux et pressions	<p>Cours d'eau: 2ème catégorie piscicole 13 OH impactants, artificialisation du lit et des berges en zone urbaine.</p> <p>Zones Humides : Présence de zones humides à enjeu non prioritaire</p> <p>Ruissellement-érosion: 21 arrêtés de catastrophes naturelles (1983-2018).</p> <p>Secteur agricole majoritaire avec présence de zones fortement urbanisées (à partir de Crécy-la-Chapelle)</p>	<p>Cours d'eau: 2ème catégorie piscicole</p> <p>Zones Humides : Présence de zones humides à enjeu non prioritaire</p> <p>Ruissellement-érosion: 21 arrêtés de catastrophes naturelles (1983-2018).</p> <p>Secteur agricole majoritaire avec présence de zones fortement urbanisées (à partir de Crécy-la-Chapelle)</p>	
Enjeu 1. La protection et la restauration des milieux aquatiques ou humides	<p>Action 1.1 Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie de restauration de cours d'eau</p> <p>Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau incluant la préservation des espèces et des habitats.</p> <p>La création d'un système d'assainissement collectif est en cours sur la commune de Saint-Denis-lès-Rebais. Une mise au norme de l'assainissement collectif est en cours sur la commune de Rebais (réhabilitation des réseaux + STEP).</p>	<p>Action 1.1 Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie de restauration de cours d'eau</p> <p>Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau incluant la préservation des espèces et des habitats.</p> <p>Mise en conformité reaux + STEP sur la commune de Pierre-Levée.</p>	
Enjeu 2. La prévention des inondations	<p>Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PAPI participation aux COPIL du PAPI</p>	<p>Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PAPI participation aux COPIL du PAPI</p>	
Enjeu 3. Sensibiliser et informer	<p>Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'articles et de plaquettes de sensibilisation par thématique (Ripisylve, RCE, ZH etc.) pour sensibiliser les acteurs locaux du territoire</p> <p>Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en oeuvre des projets (ex : valorisation du bois coupé lors d'entretien).</p>	<p>Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'articles et de plaquettes de sensibilisation par thématique (Ripisylve, RCE, ZH etc.) pour sensibiliser les acteurs locaux du territoire</p> <p>Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en oeuvre des projets (ex : valorisation du bois coupé lors d'entretien).</p>	

Identification de la masse d'eau	Nom ME	Ru du Lieton	Le Grand Morin du confluent de l'Aubetin (exclu) au confluent de la Marne (exclu)
	Code ME	FRHR149-F658000	FRHR150
	Longueur ME en km	9,2	28,7
Etat chimique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif (avec ubiquistes pour MESU)	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2015	2027
	Etat (EDL 2019)	Médiocre	Bon
	Paramètres causes de dérogations	-	HAP
Etat écologique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2027	2021
	Etat (EDL 2019)	Médiocre	Moyen
	Paramètres causes de dérogations	Nitrates	Nitrates, pesticide
Etat quantitatif SDAGE 2016-2021/EDL AESN 2019	Objectif	-	-
	Délai atteinte objectif	-	-
	Etat (EDL 2019)	-	-
Diagnostic : enjeux et pressions	<p>Cours d'eau : 2ème catégorie piscicole.</p> <p>Zones Humides : Présence de zones humides à enjeu non prioritaire</p> <p>Ruissellement-érosion : -</p> <p>Secteur agricole majoritaire avec présence de zones urbanisées (secteurs Mouroux)</p>	<p>Cours d'eau : 2ème catégorie piscicole 19 OH impactants, artificialisation du lit et des berges en zone urbaine.</p> <p>Zones Humides : Présence de zones humides à enjeu prioritaire (Esbyly)</p> <p>Ruissellement-érosion: 21 arrêtés de catastrophes naturelles (1983-2018).</p> <p>Secteur agricole majoritaire avec présence de zones fortement urbanisées (à partir de Crécy-la-Chapelle)</p>	
Enjeu 1. La protection et la restauration des milieux aquatiques ou humides	<p>Action 1.1 Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie de restauration de cours d'eau</p> <p>Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau incluant la préservation des espèces et des habitats.</p> <p>La mise aux normes des réseaux d'assainissement est en cours sur les communes de Moroux et Giremoutiers.</p>	<p>Action 1.1 Restauration continuité: étude sur 7 OH et travaux sur au moins 2 OH .</p> <p>Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau</p>	
Enjeu 2. La prévention des inondations	<p>Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PAPI participation aux COPIL du PAPI</p>	<p>Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PAPI participation aux COPIL du PAPI et réalisation d'au moins une action préconisée.</p> <p>Action 2.2. Préservation et restauration de ZH et ZEC Définition de leur état et quantification des secteurs à restaurer (PAPI). Restauration d'une ZEC et élaboration d'un programme d'entretien.</p> <p>Action 2.3. Mise en oeuvre de projet de ruissellement ruraux et d'érosion de sols : AVP, PRO et Travaux sur 1 sous-bassin complet</p>	
Enjeu 3. Sensibiliser et informer	<p>Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'articles et de plaquettes de sensibilisation par thématique (Ripisylve, RCE, ZH etc.) pour sensibiliser les acteurs locaux du territoire</p> <p>Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en oeuvre des projets (ex : valorisation du bois coupé lors d'entretien).</p>	<p>Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'une journée de sensibilisation par an (thématique RCE, ZH etc.)</p> <p>Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en oeuvre des projets (ex : valorisation du bois coupé lors d'entretien).</p>	

Identification de la masse d'eau	Nom ME	Ru de la Fosse aux coqs	Ru du Mesnil
	Code ME	FRHR150-F6583500	FRHR150-F6585000
	Longueur ME en km	9,6	9,4
Etat chimique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif (avec ubiquistes pour MESU)	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2027	2027
	Etat (EDL 2019)	Moyen	Médiocre
	Paramètres causes de dérogations	HAP	HAP
Etat écologique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2021	2027
	Etat (EDL 2019)	Moyen	Médiocre
	Paramètres causes de dérogations	Nitrates, pesticide	Bilan oxygène, nutriments, nitrates, pesticide
Etat quantitatif SDAGE 2016-2021/EDL AESN 2019	Objectif	-	-
	Délai atteinte objectif	-	-
	Etat (EDL 2019)	-	-
Diagnostic : enjeux et pressions		Cours d'eau: 2ème catégorie piscicole. Zones Humides : Présence de zones humides à enjeu non prioritaire Ruissellement-érosion: 7 arrêtés de catastrophes naturelles (1982-2016). Secteur agricole majoritaire avec présence de zones fortement urbanisées (Secteur Maisoncelle-sur-Morin)	Cours d'eau: 2ème catégorie piscicole. Zones Humides : Présence de zones humides à enjeu non prioritaire Ruissellement-érosion: 4 arrêtés de catastrophes naturelles (1982-2018), Secteur agricole majoritaire avec présence de zones urbanisées (secteurs Couilly-Pont-aux-Dames).
Enjeu 1. La protection et la restauration des milieux aquatiques ou humides		Action 1.1 Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie de restauration de cours d'eau Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau incluant la préservation des espèces et des habitats.	Action 1.1 Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie de restauration de cours d'eau Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau incluant la préservation des espèces et des habitats. Mise en conformité des réseaux + STEP sur la commune de Quincy-Voisin, Coulommès et Vaucourtois.
Enjeu 2. La prévention des inondations		Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du PAPI participation aux COPIL du PAPI	Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du PAPI participation aux COPIL du PAPI
Enjeu 3. Sensibiliser et informer		Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'articles et de plaquettes de sensibilisation par thématique (Ripisylve, RCE, ZH etc.) pour sensibiliser les acteurs locaux du territoire Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en œuvre des projets (ex : valorisation du bois coupé lors d'entretien).	Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'articles et de plaquettes de sensibilisation par thématique (Ripisylve, RCE, ZH etc.) pour sensibiliser les acteurs locaux du territoire Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en œuvre des projets (ex : valorisation du bois coupé lors d'entretien).

Identification de la masse d'eau	Nom ME	Ru de Lochy	L'Aubetin de sa source au confluent du Grand Morin (exclu)
	Code ME	FRHR150-F6S86000	FRHR151
	Longueur ME en km	4,5	61
Etat chimique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif (avec ubiquistes pour MESU)	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2027	2015
	Etat (EDL 2019)	Bon	Bon
	Paramètres causes de dérogations		
Etat écologique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2027	2027
	Etat (EDL 2019)	Mauvais	Moyen
	Paramètres causes de dérogations	Hydrobiologie, nitrates, pesticides	-
Etat quantitatif SDAGE 2016-2021/EDL AESN 2019	Objectif	-	-
	Délai atteinte objectif	-	-
	Etat (EDL 2019)	-	-
Diagnostic : enjeux et pressions	<p>Cours d'eau : 2ème catégorie piscicole , présence de bassin de rétention au fils du cours d'eau, artificialisation de berges et/ou lit du cours d'eau, notamment sur le secteur de Montry/Saint-Germain-sur-Morin.</p> <p>Zones Humides : Présence de zones humides à enjeu non prioritaire</p> <p>Ruissellement-érosion : 11 arrêtés de catastrophes naturelles (1982-2018)</p> <p>Secteur agricole majoritaire avec présence de zones fortement urbanisées (Magny-le-Hongre, Montry, Saint-Germain-sur-Morin)</p>	<p>Cours d'eau : 1ère catégorie piscicole 8 OH impactants.</p> <p>Zones Humides : Présence de zones humides à enjeu prioritaire (Bouchy-Saint-Genest, Augers-en-Brie,Courtacon, Dagny, Amillis).</p> <p>Ruissellement-érosion : 11 arrêtés de catastrophes naturelles (1982-2018).</p> <p>Secteur agricole majoritaire.</p>	
Enjeu 1. La protection et la restauration des milieux aquatiques ou humides	<p>Action 1.1 Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie de restauration de cours d'eau</p> <p>Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau incluant la préservation des espèces et des habitats.</p>	<p>Action 1.1 Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie de restauration de cours d'eau</p> <p>Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau incluant la préservation des espèces et des habitats.</p>	
Enjeu 2. La prévention des inondations	<p>Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PAPI participation aux COPIL du PAPI</p> <p>Action 2.2. Préservation et restauration de ZH et ZEC réouverture de cours d'eau au niveau du canal du Grand Morin, création de zone humide au niveau du canal (permettant aussi de restaurer la continuité écologique).</p> <p>Le projet sur la confluence entre le ru de Lochy et le Canal du Grand Morin (en aval du ru de Lochy) est titanesque. C'est pourquoi les travaux pour lutter contre les inondations dans ce secteur ne sont pas prioritaires dans le cadre de ce CTEC. Une étude globale sur ce secteur sera lancée pour faire émerger un projet.</p>	<p>Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PAPI participation aux COPIL du PAPI et réalisation d'au moins une action préconisée.</p> <p>Action 2.2. Préservation et restauration de ZH et ZEC Définition de leur état et quantification des secteurs à restaurer (PAPI). Restauration d'une ZEC et élaboration d'un programme d'entretien.</p>	
Enjeu 3. Sensibiliser et informer	<p>Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'articles et de plaquettes de sensibilisation par thématique (Ripisylve, RCE, ZH etc.) pour sensibiliser les acteurs locaux du territoire notamment les agriculteurs sur l'usage des pesticides.</p> <p>Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en oeuvre des projets (ex : valorisation du bois coupé lors d'entretien).</p>	<p>Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'une journée de sensibilisation par an (thématique RCE, ZH etc.)</p> <p>Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en oeuvre des projets (ex : valorisation du bois coupé lors d'entretien).</p>	

Identification de la masse d'eau	Nom ME	Ru de l'étang	Ru de Volmerot
	Code ME	FRHR151-F6562001	FRHR151-F6563000
	Longueur ME en km	2,7	10,5
Etat chimique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif (avec ubiquistes pour MESU)	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2015	2015
	Etat (EDL 2019)	Moyen	Indéterminé
	Paramètres causes de dérogations	-	-
Etat écologique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2015	2015
	Etat (EDL 2019)	Médiocre	Indéterminé
	Paramètres causes de dérogations	-	-
Etat quantitatif SDAGE 2016-2021/EDL AESN 2019	Objectif	-	-
	Délai atteinte objectif	-	-
	Etat (EDL 2019)	-	-
Diagnostic : enjeux et pressions	<p>Cours d'eau : 1ère catégorie piscicole.</p> <p>Zones Humides : Présence de zones humides à enjeu prioritaire (Courchamp)</p> <p>Ruissellement-érosion : 11 arrêtés de catastrophes naturelles (1982-2018)</p> <p>Secteur agricole majoritaire.</p>	<p>Cours d'eau: 1ère catégorie piscicole.</p> <p>Zones Humides : Présence de zones humides à enjeu prioritaire (Montceaux-lès-Provins, Sancy-lès-Provins)</p> <p>Ruissellement-érosion: 60 arrêtés de catastrophes naturelles (1982-2018).</p> <p>Secteur agricole majoritaire.</p>	
Enjeu 1. La protection et la restauration des milieux aquatiques ou humides	<p>Action 1.1 Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie de restauration de cours d'eau</p> <p>Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau incluant la préservation des espèces et des habitats.</p>	<p>Action 1.1 Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie de restauration de cours d'eau</p> <p>Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau incluant la préservation des espèces et des habitats.</p>	
Enjeu 2. La prévention des inondations	<p>Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PAPI participation aux COPIL du PAPI</p> <p>Action 2.2. Préservation et restauration de ZH et ZEC Définition de leur état et quantification des secteurs à restaurer (PAPI).</p>	<p>Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PAPI participation aux COPIL du PAPI</p> <p>Action 2.2. Préservation et restauration de ZH et ZEC Définition de leur état et quantification des secteurs à restaurer (PAPI).</p>	
Enjeu 3. Sensibiliser et informer	<p>Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'articles et de plaquettes de sensibilisation par thématique (Ripisylve, RCE, ZH etc.) pour sensibiliser les acteurs locaux du territoire</p> <p>Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en oeuvre des projets (ex : valorisation du bois coupé lors d'entretien).</p>	<p>Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'articles et de plaquettes de sensibilisation par thématique (Ripisylve, RCE, ZH etc.) pour sensibiliser les acteurs locaux du territoire</p> <p>Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en oeuvre des projets (ex : valorisation du bois coupé lors d'entretien).</p>	

Identification de la masse d'eau	Nom ME	Ru de Chevru	Ru de Maclin
	Code ME	FRHR151-F6569000	FRHR151-F6574000
	Longueur ME en km	7,7	4,2
Etat chimique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif (avec ubiquistes pour MESU)	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2015	2015
	Etat (EDL 2019)	Mauvais	Médiocre
	Paramètres causes de dérogations	-	-
Etat écologique SDAGE 2016-2021/EDL 2019	Objectif	Bon état	Bon état
	Délai atteinte objectif	2027	2027
	Etat (EDL 2019)	Médiocre	Moyen
	Paramètres causes de dérogations	Bilan oxygène, nutriments, nitrates, pesticide	Nitrates, pesticide
Etat quantitatif SDAGE 2016-2021/EDL AESN 2019	Objectif	-	-
	Délai atteinte objectif	-	-
	Etat (EDL 2019)	-	-
Diagnostic : enjeux et pressions	<p>Cours d'eau: 1ère catégorie piscicole.</p> <p>Zones Humides : Présence de zones humides à enjeu prioritaire (Chevru, Amillis)</p> <p>Ruissellement-érosion: 4 arrêtés de catastrophes naturelles (1982-2018).</p> <p>Secteur agricole majoritaire.</p>	<p>Cours d'eau: 1ère catégorie piscicole.</p> <p>Zones Humides : Présence de zones humides à enjeu non prioritaire</p> <p>Ruissellement-érosion: 4 arrêtés de catastrophes naturelles (1982-2018),</p> <p>Secteur agricole majoritaire.</p>	
Enjeu 1. La protection et la restauration des milieux aquatiques ou humides	<p>Action 1.1 Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie de restauration de cours d'eau</p> <p>Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau incluant la préservation des espèces et des habitats.</p> <p>L'enjeu de qualité sur le ru de Chevru est déjà pris en compte par la réhabilitation de la STEP de Chevru (MOE conception achevée pour travaux prévu fin 2020).</p>	<p>Action 1.1 Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie de restauration de cours d'eau</p> <p>Action 1.3 Actions de restauration et valorisation des cours d'eau incluant la préservation des espèces et des habitats.</p> <p>Mise en conformité de la STEP sur la commune de Beauthel-Saints.</p>	
Enjeu 2. La prévention des inondations	<p>Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PAPI participation aux COPIIL du PAPI</p> <p>Action 2.2. Préservation et restauration de ZH et ZEC Définition de leur état et quantification des secteurs à restaurer (PAPI).</p>	<p>Action 2.1. Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PAPI participation aux COPIIL du PAPI</p>	
Enjeu 3. Sensibiliser et Informer	<p>Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'articles et de plaquettes de sensibilisation par thématique (Ripisylve, RCE, ZH etc.) pour sensibiliser les acteurs locaux du territoire notamment les agriculteurs sur l'usage des pesticides.</p> <p>Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en oeuvre des projets (ex : valorisation du bois coupé lors d'entretien).</p>	<p>Action 3.1. Sensibiliser et informer Réalisation d'articles et de plaquettes de sensibilisation par thématique (Ripisylve, RCE, ZH etc.) pour sensibiliser les acteurs locaux du territoire</p> <p>Action 3.2. Aménager durablement le territoire (SAGE, PCAET, Projets de Territoire) participation à la mise en oeuvre des projets (ex : valorisation du bois coupés lors d'entretien).</p>	

PROGRAMME D'ACTIONS CONTRAT TERRITORIAL EAU & CLIMAT Grand Morin et ses affluents 2020-2024

Actions retenues par enjeu	Sous-actions	Maître d'ouvrage	Masse d'eau concernée	Lieu	Action en cohérence avec la stratégie du PAPI des deux Morin	Échéancier et montant annuel (€, en HT)					Total
						2020	2021	2022	2023	2024	
Enjeu 1. La protection et la restauration des milieux aquatiques ou humides											
Action 1.1. Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie	Etude de restauration / valorisation cours d'eau (lit mineur, berges, ripisylve, lit majeur) - Affluents du Grand Morin	SMAGE 2 MORIN	Ensemble des masses d'eau des affluents	Affluents sur l'ensemble du bassin versant du Grand Morin	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	150 000,00 €	-	-	150 000,00 €
	Etude globale (continuité, ripisylve, inondations, inventaire ZH, restauration hydromorpho ...) sur le bassin versant de l'Aubetin	SMAGE 2 MORIN	FRHR151 FRHR151-F6562001 FRHR151-F6563000 FRHR151-F6569000 FRHR151-F6574000	Bassin versant de l'Aubetin	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	85 000,00 €	-	-	-	-	85 000,00 €
Sous totaux :						85 000,00 €	- €	150 000,00 €	- €	- €	235 000,00 €
Action 1.2. Restaurer la continuité écologique longitudinale et latérale des cours d'eau	Etude en cours sur 6 ouvrages à supprimer	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	Meilleray / Villeneuve-la-Lionne / La Ferté-Gaucher / Jouy-sur-Morin / Saint-Rémy-la-Vanne (Grand Morin, Liste 1 et 2, ROE 29858, 29794, 29790, 29667, 57360, 18686)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	86 670,00 €	-	-	-	-	86 670,00 €
	Travaux RCE OH 1 - Ouvrage du Moulin de Court	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	Meilleray / Villeneuve-la-Lionne (Grand Morin, Liste 1 et 2, ROE 29858)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	41 000,00 €	185 000,00 €	-	-	-	226 000,00 €
	Travaux RCE OH 2 - Ouvrage du Moulin Janvier	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	La Ferté-Gaucher (Grand Morin, Liste 1 et 2, ROE 29794, ouvrage de la "continuité apaisée")	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	35 500,00 €	-	-	-	-	35 500,00 €
	Travaux RCE OH 3 - Ouvrage du Moulin Grenouille	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	La Ferté-Gaucher (Grand Morin, Liste 1 et 2, ROE 29790, ouvrage de la "continuité apaisée")	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	12 000,00 €	26 500,00 €	-	-	-	38 500,00 €
	Travaux RCE OH 4 - Ouvrage du Moulin Crèvecoeur	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	Jouy-sur-Morin (Grand Morin, Liste 1 et 2, ROE*29667, ouvrage de la "continuité apaisée")	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	25 000,00 €	43 500,00 €	-	-	68 500,00 €
	Travaux RCE OH 5 - Ouvrage du Moulin de Nevers	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	Saint-Rémy-la-Vanne (Grand Morin, Liste 1 et 2, ROE 57360, ouvrage de la "continuité apaisée")	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	18 500,00 €	-	-	-	-	18 500,00 €
	Etude complémentaire de restauration de la continuité écologique (8 OH)	SMAGE 2 MORIN	FRHR149 FRHR150	Priorité 1 (Grand Morin, Liste 1 et 2) : Saint-Martin-des-Champs (ROE 29845 et 29842) / Jouy-sur-Morin (ROE 29739, 57770 et 29694, 29701) / Saint-Siméon (ROE 18674) / Coulommiers (suppression de résidus de 8 vannages) Dammartin-sur-Tigeaux (ROE 29579)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	310 000,00 €	-	-	-	-	310 000,00 €
	Travaux RCE OH 6 - Ouvrage du Moulin Guillard	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	Saint-Martin-des-Champs (Grand Morin, Liste 1 et 2, ROE 29845 et 29842)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	40 000,00 €	100 000,00 €	-	140 000,00 €
	Travaux RCE OH 7 - Ouvrage de la Chair-aux-Gens	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	Jouy-sur-Morin (Grand Morin, Liste 1 et 2, ROE 29739)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	-	80 000,00 €	107 000,00 €	187 000,00 €
	Travaux RCE OH 8 - Ouvrage du Moulin de La Chamoiserie	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	Jouy-sur-Morin (Grand Morin, Liste 1 et 2, ROE 57770 et 29694)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	-	40 000,00 €	191 000,00 €	231 000,00 €
	Travaux RCE OH 9 - Ouvrage de la Tannerie	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	Jouy-sur-Morin (Grand Morin, Liste 1 et 2, ROE 29701)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	-	30 000,00 €	57 000,00 €	87 000,00 €
Travaux RCE OH 10 - Ouvrage du Moulin de la Planche	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	Saint-Rémy-la-Vanne (Grand Morin, Liste 1 et 2, ROE 29637 et 60678)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	40 000,00 €	112 000,00 €	-	152 000,00 €	
Travaux RCE OH 11 - Moulin de la Petite Vacherie	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	Saint-Siméon (Grand Morin, Liste 1 et 2, ROE 18674, ouvrage de la "continuité apaisée")	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	32 000,00 €	70 000,00 €	-	102 000,00 €	

ANNEXE 4 : PROGRAMME D'ACTIONS

Actions retenues par enjeu	Sous-actions	Maître d'ouvrage	Masse d'eau concernée	Lieu	Action en cohérence avec la stratégie du PAPI des deux Morin	Échéancier et montant annuel (€, en HT)					Total
						2020	2021	2022	2023	2024	
	Travaux RCE OH 12 - Ouvrage du Moulin de Coude	SMAGE 2 MORIN	FRHR150	Dammartin-sur-Tigeaux (Grand Morin, Liste 1, ROE 29579)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	40 000,00 €	137 000,00 €	-	177 000,00 €
	Travaux RCE OH 13 - Vannes au Pontmoulin	SMAGE 2 MORIN	FRHR150	Coulommiers (Grand Morin, Liste 1, 8 résidus de vannages)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	15 000,00 €	-	-	15 000,00 €
	Etude complémentaire de restauration de la continuité écologique (8 OH)	SMAGE 2 MORIN	FRHR149-F6537000	Priorité 2 (Vannetin, Site Natura 2000) : Choisy-en-Brie (ROE 87388, 87387, 87386 et 87385) / Marolles-en-Brie (ROE 87384, 87383 et 87382)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	70 000,00 €	-	-	-	70 000,00 €
	Travaux RCE OH 14 - Ouvrage "Champs ZS114-ZS100"	SMAGE 2 MORIN	FRHR149-F6537000	Choisy-en-Brie (Vannetin, Site Natura 2000)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	5 000,00 €	20 000,00 €	-	25 000,00 €
	Travaux RCE OH 15 - Seuil en amont du Pont la Brosse	SMAGE 2 MORIN	FRHR149-F6537000	Choisy-en-Brie (Vannetin, Site Natura 2000, ROE 87388)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	5 000,00 €	20 000,00 €	-	25 000,00 €
	Travaux RCE OH 16 - Seuil en amont de la RD55	SMAGE 2 MORIN	FRHR149-F6537000	Choisy-en-Brie (Vannetin, Site Natura 2000, ROE 87387)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	15 000,00 €	35 000,00 €	-	50 000,00 €
	Travaux RCE OH 17 - Seuil en amont de la RD215	SMAGE 2 MORIN	FRHR149-F6537000	Choisy-en-Brie (Vannetin, Site Natura 2000, ROE 87386)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	5 000,00 €	20 000,00 €	-	25 000,00 €
	Travaux RCE OH 18 - Seuil au Bois Fourmeaux	SMAGE 2 MORIN	FRHR149-F6537000	Choisy-en-Brie (Vannetin, Site Natura 2000, ROE 87385)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	15 000,00 €	35 000,00 €	-	50 000,00 €
	Travaux RCE OH 19 - Seuil 1 en aval du Bois Fourmeaux	SMAGE 2 MORIN	FRHR149-F6537000	Marolles-en-Brie (Vannetin, Site Natura 2000, ROE 87384)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	15 000,00 €	35 000,00 €	-	50 000,00 €
	Travaux RCE OH 20 - Seuil 2 en aval du Bois Fourmeaux	SMAGE 2 MORIN	FRHR149-F6537000	Marolles-en-Brie (Vannetin, Site Natura 2000, ROE 87383)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	15 000,00 €	35 000,00 €	-	50 000,00 €
	Travaux RCE OH 21 - Seuil en amont de la RD934	SMAGE 2 MORIN	FRHR149-F6537000	Marolles-en-Brie (Vannetin, Site Natura 2000, ROE 87382)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	10 000,00 €	25 000,00 €	-	35 000,00 €
	Etude complémentaire de restauration de la continuité écologique (6 OH)	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	Priorité 3 (Grand Morin, Liste 1 et 2) : Chauffry (ROE 18653, 60682 et 60684) / Boissy-le-Chatel (ROE 18562) / Mouroux (Coubertin, ROE 29599) / Pommeuse (ROE 29572) / Guérand (ROE 18387)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	225 000,00 €	-	-	225 000,00 €
	Travaux RCE OH 22 - Ouvrage de La Verte Vallée	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	Chauffry (Grand Morin, Liste 1 et 2, ROE 18653, 60682 et 60684, ouvrage apaisé)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	-	-	397 000,00 €	397 000,00 €
	Travaux RCE OH 23 - Ouvrage de Boissy-le-Chatel	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	Boissy-le-Chatel (Grand Morin, Liste 1 et 2, ROE 18562)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	-	-	250 000,00 €	250 000,00 €
	Travaux RCE OH 24 - Ouvrages du Moulin de Coubertin	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	Mouroux (Grand Morin, Liste 1)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	-	13 000,00 €	-	13 000,00 €
	Travaux RCE OH 25 - Clapet de Mouroux	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	Mouroux (Grand Morin, Liste 1, ROE 29599)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	-	250 000,00 €	250 000,00 €	500 000,00 €
	Travaux RCE OH 26 - Ouvrage de la Billebauderie	SMAGE 2 MORIN	FRHR150	Pommeuse (Grand Morin, Liste 1, ROE 29572)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	-	40 000,00 €	62 000,00 €	102 000,00 €
	Travaux RCE OH 27 - Ouvrage du Moulin de Guérand	SMAGE 2 MORIN	FRHR150	Guérand (Grand Morin, Liste 1, ROE 18387)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	-	30 000,00 €	47 000,00 €	77 000,00 €

ANNEXE 4 : PROGRAMME D' ACTIONS

Actions retenues par enjeu	Sous-actions	Maître d'ouvrage	Masse d'eau concernée	Lieu	Action en cohérence avec la stratégie du PAPI des deux Morin	Échéancier et montant annuel (€, en HT)					Total	
						2020	2021	2022	2023	2024		
	Etude complémentaire de restauration de la continuité écologique (5 OH)	SMAGE 2 MORIN	FRHR149 FRHR150	Priorité 4 (Liste 1) : Mœurs-Verdey (ROE 56044) / Guérard (Ouvrage de Bicheret et ROE 18393) / Montry (ROE 18477) Esblly (ROE 18499)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	135 000,00 €			135 000,00 €	
	Travaux RCE OH 28 - Ouvrage d'alimentation du Ruisseau des Auges	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	Mœurs-Verdey (Grand Morin, ROE 56044)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	-		62 000,00 €	62 000,00 €	
	Travaux RCE OH 29 - Ouvrage du Moulin de Genevray	SMAGE 2 MORIN	FRHR150	Guérard (Grand Morin, Liste 1, ROE 18393)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	-	13 000,00 €	-	13 000,00 €	
	Travaux RCE OH 30 - Ouvrage du Moulin de Bicheret	SMAGE 2 MORIN	FRHR150	Guérard (Grand Morin, Liste 1)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	-	15 000,00 €	-	15 000,00 €	
	Travaux RCE OH 31 - Ouvrage du Moulin de Liarry	SMAGE 2 MORIN	FRHR150	Montry/Condé-Sainte-Libiaire (Grand Morin, Liste 1, ROE 18477)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	-	11 000,00 €	-	11 000,00 €	
	Travaux RCE OH 32 - Ouvrage de la porte à bateaux	SMAGE 2 MORIN	FRHR150	Montry/Condé-Sainte-Libiaire (Grand Morin, Liste 1, ROE 18499)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	-	50 000,00 €	184 000,00 €	234 000,00 €	
Sous totaux :							503 670,00 €	306 500,00 €	655 500,00 €	1 216 000,00 €	1 607 000,00 €	4 288 670,00 €
Action 1.3. Renaturer les cours d'eau (restaurer l'hydromorphologie)	Etude complémentaire et travaux de restauration / valorisation cours d'eau (lit mineur, berges, ripisylve, lit majeur) - Affluents de l'amont du Grand Morin (côté Seine-et-Marne)	SMAGE 2 MORIN	FRHR149-F6523000 FRHR149-F6526000 FRHR149-F6527000 FRHR149-F6531000 FRHR149-F6534000 FRHR149-F6535000	Ru du Val et ses affluents (FRHR149-F6523000) Ru de Vorain (FRHR149-F6526000) Ru de Drouilly et ses affluents (FRHR149-F6527000) Ru de Franchin et son affluent (FRHR149-F6531000) Ru de Chambrun et ses affluents (FRHR149-F6534000) Ru de Courru (FRHR149-F6535000)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	280 000,00 €				280 000,00 €	
	Travaux de restauration / valorisation cours d'eau (lit mineur, berges, ripisylve, lit majeur) - Affluents du Grand Morin	SMAGE 2 MORIN	Ensemble des masses d'eau des affluents	Affluents sur l'ensemble du bassin versant du Grand Morin selon les résultats de l'étude	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	230 000,00 €	230 000,00 €	230 000,00 €	690 000,00 €	
	Travaux de restauration / valorisation cours d'eau (lit mineur, berges, ripisylve, lit majeur)	SMAGE 2 MORIN	FRHR151	Bassin versant de l'Aubetin	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	120 000,00 €	120 000,00 €	120 000,00 €	360 000,00 €	
	Etude de restauration et valorisation cours d'eau en centre urbain	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	Le Grand Morin à La Ferté-Gaucher et Coulommiers	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	100 000,00 €				100 000,00 €	
	Travaux de restauration et valorisation cours d'eau en centre urbain (cours d'eau et ruissellement)	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	Le Grand Morin à La Ferté-Gaucher et Coulommiers	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	100 000,00 €	100 000,00 €	-	200 000,00 €	
	Etude de restauration de la tête de bassin versant du Vannetin	SMAGE 2 MORIN	FRHR149-F6537000	Le Vannetin à Leudon-en-Brie et Chartranges	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	75 000,00 €	- €	- €	- €	-	75 000,00 €	
	Travaux de restauration de la tête de bassin versant du Vannetin	SMAGE 2 MORIN	FRHR149-F6537000	Le Vannetin à Leudon-en-Brie et Chartranges	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	100 000,00 €	150 000,00 €	-	250 000,00 €	
Sous totaux :							75 000,00 €	380 000,00 €	550 000,00 €	600 000,00 €	350 000,00 €	1 955 000,00 €
	Animation restauration de la continuité écologique	SMAGE 2 MORIN	FRHR149 FRHR150 FRHR151 FRHR149-F6537000 FRHR149-F6523000 FRHR149-F6526000 FRHR149-F6527000 FRHR149-F6531000 FRHR149-F6534000 FRHR149-F6535000	Bassin versant du Grand Morin et affluents	-	225 500,00 €					225 500,00 €	
Sous-totaux :							225 500,00 €	- €	- €	- €	- €	225 500,00 €

ANNEXE 4 : PROGRAMME D'ACTIONS

Actions retenues par enjeu	Sous-actions	Maître d'ouvrage	Masse d'eau concernée	Lieu	Action en cohérence avec la stratégie du PAPI des deux Morin	Echéancier et montant annuel (€, en HT)					Total
						2020	2021	2022	2023	2024	
SOUS -TOTAL ENJEU 1						1 167 170,00 €	686 500,00 €	1 355 500,00 €	1 816 000,00 €	1 957 000,00 €	6 982 170,00 €
Enjeu 2. La prévention des inondations											
Action 2.1. Préserver et restaurer les zones humides et zones d'expansion de crue	Etude de restauration de zones d'expansion de crue / zones humides	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	Grand Morin, secteur Meilleray, La Chapelle-Moutils, La Ferté-Gaucher	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	150 000,00 €	- €	- €	-	-	150 000,00 €
	Travaux de restauration de zones d'expansion de crue / zones humides	SMAGE 2 MORIN	FRHR149	Grand Morin, secteur Meilleray, La Chapelle-Moutils, La Ferté-Gaucher	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	300 000,00 €	-	-	300 000,00 €
	Travaux de restauration de 5 ZEC identifiées et de création d'une nouvelle ZEC selon les résultats de l'étude incluse dans le programme d'action du PAPI d'intension	SMAGE 2 MORIN	FRHR149 FRHR150 FRHR151 FRHR149-F6537000	Bassin versant du Grand Morin et affluents (132 communes)	Etudes de maîtrise des ruissellements en zone rurale sur le bassin versant Juine	-	-	-	100 000,00 €	100 000,00 €	200 000,00 €
	Etude de fonctionnalité et de restauration des zones humides sur les secteurs à enjeux prioritaires du SAGE des deux Morin (disposition 50 ; objectif de 10% à restaurer)	SMAGE 2 MORIN	FRHR149 FRHR150 FRHR151 FRHR149-F6537000	Bassin versant du Grand Morin et affluents (132 communes ; BV Aubetin : 691 ha / BV Grand Morin : 677 ha)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	300 000,00 €	-	-	-	300 000,00 €
	Restauration des zones humides sur les secteurs à enjeux prioritaires du SAGE des deux Morin (disposition 50 ; objectif de 10% à restaurer sur : BV Aubetin : 691 ha / BV Grand Morin : 677 ha)	SMAGE 2 MORIN	FRHR149 FRHR150 FRHR151 FRHR149-F6537000	Bassin versant du Grand Morin et affluents (132 communes ; BV Aubetin : 691 ha / BV Grand Morin : 677 ha)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	600 000,00 €	-	-	600 000,00 €
	Elaboration d'un plan de gestion et entretien des zones humides (objectif d'entretien sur 30% des ZH du BV)	SMAGE 2 MORIN	FRHR149 FRHR150 FRHR151 FRHR149-F6537000	Bassin versant du Grand Morin et affluents (132 communes ; BV Aubetin : 691 ha / BV Grand Morin : 677 ha)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	287 280,00 €	-	-	287 280,00 €
	Sous totaux :					-	150 000,00 €	300 000,00 €	1 187 280,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
Action 2.2. Participer à l'élaboration puis la mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations de l'Unité Hydrographique	Etude d'identification des Zones d'Expansion de Crue (ZEC) à restaurer et les potentielles à créer sur la base de la modélisation hydraulique - Préconisation SAGE 2 Morin , étude incluse dans le programme d'action du PAPI d'intension	SMAGE 2 MORIN	Ensemble des masses d'eau	Bassin versant du Grand Morin et affluents (132 communes)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	80 000,00 €	-	-	-	80 000,00 €
	Etude d'identification des plan d'eau relevant de la GEMAPI sur le BV du Grand Morin - Etude incluse dans le programme d'action du PAPI d'intension	SMAGE 2 MORIN	Ensemble des masses d'eau	Bassin versant du Grand Morin et affluents (132 communes)	Optimisation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau	-	-	70 000,00 €	-	-	70 000,00 €
	Sous totaux :					-	- €	80 000,00 €	70 000,00 €	- €	- €
Action 2.3. La mise en œuvre du programme de prévention des ruissellements et d'érosion des sols qui découle de l'étude de ruissellement	Etude complémentaire sur le ruissellement et l'érosion du sol sur 3 bassins versant pilotes	SMAGE 2 MORIN	3 sous-bassins versants	3 sous-bassin versant sur le bassin du Grand Morin selon les résultats de l'étude globale de ruissellement sur les deux Morin	-	120 000,00 €	-	-	-	-	120 000,00 €
	Travaux d'aménagement de bassin versant pour limiter le ruissellement et l'érosion du sol - Priorités 1 : haies, fascines, bandes enherbées	SMAGE 2 MORIN	3 sous-bassins versants	3 sous-bassin versant sur le bassin du Grand Morin selon les résultats de l'étude globale de ruissellement sur les deux Morin	-	-	200 000,00 €	150 000,00 €	200 000,00 €	150 000,00 €	700 000,00 €
	Sous totaux :					-	120 000,00 €	200 000,00 €	150 000,00 €	200 000,00 €	150 000,00 €
Animation zones humides		SMAGE 2 MORIN	FRHR149 FRHR150 FRHR151 FRHR149-F6537000	Bassin versant du Grand Morin et ses affluents	-	278 000,00 €	-	-	-	-	278 000,00 €
	Sous-totaux :					-	278 000,00 €	- €	- €	- €	- €
SOUS-TOTAL ENJEU 2						270 000,00 €	580 000,00 €	1 407 280,00 €	300 000,00 €	250 000,00 €	2 807 280,00 €

Actions retenues par enjeu	Sous-actions	Maître d'ouvrage	Masse d'eau concernée	Lieu	Action en cohérence avec la stratégie du PAPI des deux Morin	Échéancier et montant annuel (€, en HT)					Total
						2020	2021	2022	2023	2024	
Enjeu 3. Sensibiliser et informer											
Action 3.1. Sensibiliser et informer lors de journée thématique (journée des élus, articles de sensibilisation sur la thématique RCE, RHZ, crue, inondation, etc.)	Créer une rubrique concernant l'EPAGE du Grand Morin sur le site internet du SMAGE des deux Morin	SMAGE 2 MORIN	Ensemble des masses d'eau	Bassin versant du Grand Morin et ses affluents	-	2 000,00 €	-	-	-	-	2 000,00 €
	Elaborer un plan de communication pour le monde agricole : Réunion de travail, plaquettes d'informations sur les différentes thématiques (Ripisylve, RCE, RZH, crue, etc.) et valorisation des exploitants exemplaires.	SMAGE 2 MORIN	FRHR149 FRHR151	Bassin versant de l'Aubetin et du Grand Morin amont	-	7 500,00 €					7 500,00 €
	Elaborer un plan de communication pour les élus, riverains et usagers de la rivière : Journée de sensibilisation, plaquettes d'informations sur les différentes thématiques (Ripisylve, RCE, RZH, crue, etc.).	SMAGE 2 MORIN	Ensemble des masses d'eau	Bassin versant du Grand Morin et ses affluents	-	12 500,00 €					12 500,00 €
	Film sur la restauration de zone humide/zone d'expansion de crue, restauration d'hydromorphologie en centre urbain, restauration de la continuité écologique, aménagement en hydraulique douce	SMAGE 2 MORIN	FRHR149 FRHR150 FRHR151	4 sites selon les opportunités						20 000,00 €	20 000,00 €
	Sous totaux :					-	22 000,00 €	- €	- €	- €	20 000,00 €
Action 3.2. Participer à l'aménagement durable du territoire (participation à l'animation du SAGE des 2 Morin, à la mise en place des PCAET etc.)	Participation à l'animation du SAGE des deux Morin	SMAGE 2 MORIN	Ensemble des masses d'eau	Bassin versant du Grand Morin et ses affluents	-	-	-	-	-	-	-
	Participation à la mise en place des Plans Climats Air Energie du territoire notamment en valorisant les déchets verts d'entretien des cours d'eau	SMAGE 2 MORIN	Ensemble des masses d'eau	Bassin versant du Grand Morin et ses affluents	-	-	-	-	-	-	- €
	Sous totaux :					-	- €	- €	- €	- €	- €
SOUS-TOTAL ENJEU 3					-	22 000,00 €	- €	- €	- €	20 000,00 €	42 000,00 €
TOTAUX :					-	1 459 170,00 €	1 266 500,00 €	2 762 780,00 €	2 116 000,00 €	2 227 000,00 €	9 831 450,00 €

Répartition financière par enjeux, actions et années du contrat Grand Morin et affluents 2020-2024							
Ligne Prog. AESN	ENJEU	2020	2021	2022	2023	2024	MONTANT (HT, €)
	Enjeu 1. La protection et la restauration des milieux aquatiques ou humides						
	Action 1.1. Améliorer les connaissances et élaborer une stratégie	85 000,00 €	- €	150 000,00 €	- €	- €	235 000,00 €
	Action 1.2. Restaurer la continuité écologique longitudinale et latérale des cours d'eau	503 670,00 €	306 500,00 €	655 500,00 €	1 216 000,00 €	1 607 000,00 €	4 288 670,00 €
	Action 1.3. Renaturer les cours d'eau (restaurer l'hydromorphologie)	75 000,00 €	380 000,00 €	550 000,00 €	600 000,00 €	350 000,00 €	1 955 000,00 €
	Animation thématique restauration continuité écologique	225 500,00 €	- €	- €	- €	- €	225 500,00 €
	TOTAL	889 170,00 €	686 500,00 €	1 355 500,00 €	1 816 000,00 €	1 957 000,00 €	6 704 170,00 €
	Enjeu 2. La prévention des inondations						
	Action 2.1. Préserver et restaurer les zones humides et zones d'expansion de crue	150 000,00 €	300 000,00 €	1 187 280,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	1 837 280,00 €
	Action 2.2. Participer à l'élaboration puis la mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations de l'Unité Hydrographique Morins	- €	80 000,00 €	70 000,00 €	- €	- €	150 000,00 €
	Action 2.3. La mise en œuvre du programme de prévention des ruissellements et d'érosion des sols qui découle de l'étude de ruissellement menée sur les deux Morin	120 000,00 €	200 000,00 €	150 000,00 €	200 000,00 €	150 000,00 €	820 000,00 €
	Animation thématique restauration zone humide	278 000,00 €	- €	- €	- €	- €	278 000,00 €
	TOTAL	548 000,00 €	580 000,00 €	1 407 280,00 €	300 000,00 €	250 000,00 €	3 085 280,00 €
	Enjeu 3. Sensibiliser et informer						
	Action 3.1. Sensibiliser et informer lors de journée thématique (journée des élus, articles de sensibilisation sur la thématique RCE, RHZ, crue, inondation, etc.)	22 000,00 €	- €	- €	- €	20 000,00 €	42 000,00 €
	Action 3.2. Participer à l'aménagement durable du territoire (participation à l'animation du SAGE des 2 Morin, à la mise en place des PCAET etc.)	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	TOTAL	22 000,00 €	- €	- €	- €	20 000,00 €	42 000,00 €
	TOTAL DES 3 ENJEUX	1 459 170,00 €	1 266 500,00 €	2 762 780,00 €	2 116 000,00 €	2 227 000,00 €	9 831 450,00 €

ANNEXE 6 : INDICATEURS DE SUIVI

Nature d'indicateurs	Détail indicateurs
Indicateurs techniques de résultat	Actions réalisées ou lancées par rapport à l'échéancier prévisionnel
Indicateurs financiers	Engagements financiers réalisés par rapport au prévisionnel: en montant et en %
Indicateur financier	1. Montant d'aide agence lié à l'animation. Il s'agit du forfait salaire et du fonctionnement, plus les autres dépenses si elles existent (communication, etc.) et les ETP associés. 2. Montant d'aide global (n-1) / nbre d'ETP (n-1)
Indicateur social	Combien de personnes "touchées", sensibilisées (élus, agriculteurs, industriels, scolaires, grand public, ...) dans le cadre de leur mission

Les indicateurs spécifiques suivants seront à renseigner :		Objectifs fin contrat
Enjeu 1	Etat d'avancement des études	≥ 2 études engagées
	Nombre d'ouvrages effacés / linéaire de continuité restaurée	≥ 8 ROE / 20 km
	Nombre d'ouvrages engagés pour restaurer la continuité piscicole / linéaire de continuité restaurée	≥ 15 ROE
	Linéaire de cours d'eau restauré hydromorphologiquement	≥ 100 km
	Nombre de diagnostics ZH réalisés	≥ 20 communes diagnostiquées
	Nombre de chantiers mis en place (chantiers, opérations de restauration..)	≥ 5 opérations
	Nombre sous-bassins engagés en hydraulique douce	≥ 3 sous-bassins aménagés
Enjeu 2	Préservation et restauration les zones humides et zones d'expansion de crue	≥ 2 ZH ou ZEC impactées
	Elaboration et la mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations de l'Unité Hydrographique Morins	Rapport du PAPI
	Mise en œuvre du programme de prévention des ruissellements et d'érosion des sols qui découle de l'étude de ruissellement menée sur les deux Morin	≥ 2 micro BV impactés ≥ 2 études menées
Enjeu 3	Nombre de personnes sensibilisées	≥ 50 personnes/an
	Nombre de journée et de support de sensibilisation réalisés	≥ 1/an

ANNEXE 7 : ENGAGEMENT DES MAITRES D'OUVRAGE DANS LA STRATEGIE D'ADAPTATION AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE DU BASSIN SEINE NORMANDIE

Engagement des acteurs du bassin dans la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie	
Porteur du contrat (1)	Date d'engagement
Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux des deux Morin - SMAGE 2 Morin	14/09/2020

Engagement des signataires dans le contrat territorial Grand Morin	
Porteur du contrat (1)	Délibération
Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux des deux Morin - SMAGE 2 MORIN	14/09/2020
Partenaires techniques et financiers (6)	Commission
Agence de l'eau Seine-Normandie	

ANNEXE 8 : LISTE DES ACTIONS PRIORITAIRES "EAU ET CLIMAT"

LISTE DES ACTIONS PRIORITAIRES "EAU ET CLIMAT"		
Au moins 2 à engager avant la mi-contrat		
ENJEU	ACTION	SOUS-ACTIONS
1	Action 1.1	Définition d'une stratégie de gestion des cours d'eau
	Action 1.2	Réalisation études et travaux sur au moins 6 Ouvrage Hydraulique (OH) : Moulin de Court, Janvier, Grenouille ...
	Action 1.3	Restauration et valorisation cours d'eau (lit mineur, berges, ripisylve, lit majeur) : La Ferté-Gaucher, Coulommiers...
2	Action 2.1	Réalisation de travaux de restauration de zone d'expansion de crue sur au moins 2 secteurs cités dans le PAPI
	Action 2.2	Délimitation des zones humides / zones d'expansion de crue avérées et définition de leur état sur le Grand Morin et les affluents en vue de les restaurer dont au moins 5 communes.
	Action 2.3	Réalisation d'au moins un projet de maîtrise de ruissellement et d'érosion de sols sur un sous-bassin versant complet (étude et travaux)
3	Action 3.1	Réalisation d'au moins une journée de sensibilisation par an sur la thématique du changement climatique
		2020/ Journée de présentation du contrat aux élus du territoire . Objectif faire comprendre et expliquer Programmes et invitations des journées de sensibilisation. Flyers sur les thématiques abordées
		2021/ Journée de sensibilisation et de formation : l'hydromorphologie des cours d'eau expliquée aux élus. OJ : le fonctionnement d'une rivière - effacement d'ouvrages et renaturation d'un cours d'eau - le témoignage d'un élu (L'exemple de la Mérantaise, visite du site ... et comment les élus se sont appropriés le projet) Programmes et invitations des journées de présentation aux élus Flyers et / ou portefeuille
		2021/ Sensibilisation des riverains . Travaux sur leurs parcelles . Le retour d'expérience d'un témoin Programmes et invitations des journées riverains. Flyers d'explication + guide pour la visite technique
		2022/ Sensibilisation du monde agricole à l'hydraulique douce Programmes et invitations des journées de sensibilisation pour le monde agricole à l'hydraulique douce
		Mise en place d'une stratégie de valorisation des déchets verts (PAET)
	Action 3.2	Utilisation du bois des embâcles en paillage (broyage du bois) pour la gestion des espaces verts des communes du syndicat (diminution consommation d'eau pour l'arrosage), utilisation du bois par le revende ou don du matériau en bois de chauffage

Observation I Dumont